



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

police nationale

Question au Gouvernement n° 2094

Texte de la question

ADJOINTS DE SÉCURITÉ

M. le président. La parole est à M. Gérard Gaudron, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Gérard Gaudron. Ma question, à laquelle j'associe nos collègues Éric Raoult et Patrice Calmégane, s'adresse à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Monsieur le ministre, hier, Françoise Branget vous interrogeait sur le démantèlement d'un réseau de trafic de drogue à Tremblay-en-France. Cette saisie record est due à l'efficacité du travail de fourni effectué par les forces de police qu'il faut une nouvelle fois féliciter. Dans tous les quartiers, en particulier dans les plus difficiles, les gens sont heureux de voir du " bleu " tenir la rue à la place des *dealers* et des bandes.

Vendredi, à Sevran, vous avez annoncé le renforcement significatif de la présence policière sur le terrain, avec le recrutement de 1 500 adjoints de sécurité, dont 375 pour la région Île-de-France, la majeure partie étant destinée à la Seine-Saint-Denis. Pouvez-vous indiquer le calendrier de ces recrutements ?

Certains critiquent l'opportunité de faire appel à ces adjoints de sécurité. Ce n'est pas notre position. Pouvez-vous néanmoins nous préciser la nature de leur formation et les missions auxquelles ils seront affectés ?

Il convient aussi de rappeler que les effectifs ne sont qu'un élément - même s'il est essentiel - de la lutte contre la délinquance. Pouvez-vous à nouveau nous préciser quels moyens vont être dévolus, par exemple, au développement de la vidéoprotection et de la police scientifique ?

Par ailleurs, on constate que dans certaines villes de gauche comme Aulnay-sous-Bois ou Noisy-le-Sec, pourtant en Seine-Saint-Denis, des polices municipales risquent d'être démantelées alors qu'elles ont fait la preuve de leur efficacité. Pouvez-vous nous confirmer l'intérêt que vous portez à cet outil et à la coopération entre police nationale et police municipale ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur le député Gaudron, il est bien évident que la lutte contre la délinquance nécessite la mobilisation d'effectifs importants.

Reste qu'on ne peut pas ignorer que, depuis 1992, la France a recruté un million de fonctionnaires supplémentaires, c'est-à-dire une augmentation de 30 %. C'est la raison pour laquelle a été mise en place la révision générale des politiques publiques qui doit permettre, sous l'autorité du Premier ministre, de maîtriser durablement nos finances publiques. Personne ne peut s'en exonérer, sauf à accepter un effet domino.

C'est donc dans le respect de la révision générale des politiques publiques que, la semaine dernière, à Sevran, dans votre département, j'ai annoncé le recrutement de 1 500 adjoints de sécurité, s'ajoutant aux 10 000 qui sont déjà au sein de la police.

M. Patrick Roy. Oh là là !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur*. Il s'agit de contrats aidés qui intéresseront les jeunes de dix-huit à vingt-six ans. Ils seront affectés sur la voie publique aux côtés de policiers expérimentés. Il ne s'agit donc pas de policiers au rabais. Ce sera un véritable ballon d'oxygène pour l'ensemble de la police nationale.

Comme vous le soulignez, il est important que les policiers municipaux soient associés et confortés. C'est le sens de l'amendement du rapporteur Éric Ciotti à la LOPPSI.

Enfin, les moyens matériels et techniques doivent être améliorés. Ainsi, 30 millions d'euros seront consacrés à

la vidéoprotection en 2010, soit deux fois plus qu'en 2009 et trois fois plus qu'en 2008.

M. Patrick Roy. C'est du blabla !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur*. Vous le voyez, dans le respect des contraintes budgétaires, le maximum est fait pour que la police puisse assumer efficacement ses missions. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Gaudron](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2094

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er avril 2010